



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

AIDE AUX ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES ET MÉMORIELLES



PROJETS RÉALISÉS EN 2024

Le Département souhaite soutenir les initiatives portées par les associations patriotiques et mémorielles afin de les encourager dans leurs démarches de transmission et de commémoration.

Une enveloppe est ainsi répartie chaque année dans le cadre **d'un appel à projet ouvert au mois de juillet**. Le montant maximum de la subvention est de 1 000 euros par projet et 2 500 euros par association ou section qui peuvent présenter plusieurs initiatives.

**Cette fiche projet devra être transmise avant le 6 septembre 2024
à l'adresse suivante : - Mission.memorielle@finistere.fr**

Nom de l'association (en toutes lettres) :

.....

Adresse du siège social de l'association :

Code postal : Commune :

Courriel :@.....

SIRET (obligatoire) :

Intitulé du projet :

Présentation générale du projet :

- Objectifs
- Actions prévues
- Dates envisagées

.....

.....

.....

.....

.....

Coût estimé du projet (en HT) :

Subvention demandée :

COORDONÉES DES RESPONSABLES DE L'ASSOCIATION OU DE LA SECTION

Président - Prénom et Nom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. portable : Courriel :@.....

Trésorier - Prénom et Nom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. portable : Courriel :@.....

Secrétaire - Prénom et Nom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. portable : Courriel :@.....

Dans le cadre de la politique de simplification administrative du Département, le seul justificatif qui devra être transmis pour la mise en paiement est le formulaire complété d'un RIB permettant le versement de la subvention. Attention le numéro SIRET doit être obligatoirement fourni.

- Les projets soutenus devront se conformer aux obligations de communication du financeur, consistant notamment à citer le concours financier du Conseil départemental dans leur communication, via le logo du Département (accessible sur son site internet).
- Le formulaire est à renvoyer complété et accompagné d'un RIB au Conseil départemental, à l'adresse figurant ci-dessous.

Date :

Nom et signature du Président :

Lieu :

.....



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Conseil départemental du Finistère
Direction de la culture, des patrimoines et du sport
32 Bd Dupleix, CS 29029 • 29186 Quimper Cedex
Tél : 02 98 76 64 79
✉ : Mission.memorielle@finistere.fr
www.finistere.fr